

CONSEIL DE QUARTIER ST MARTIN

Réunion du 2 juillet 2013

Le Maire, présent à la réunion, évoque la question du City Stade, projet du Conseil de Quartier dans lequel il a dû s'impliquer compte-tenu des difficultés rencontrées. Il rappelle que concernant ce projet le Conseil de Quartier comme la Ville ont essayé de faire quelque chose de positif pour les habitants du quartier.

Il indique que le City Stade va être démonté et que la négociation est en cours avec le directeur de l'hôpital pour le ré-implanter sur le parking de l'ancien hôpital. Ce site est propice à l'aménagement d'un espace de loisirs, car il reste très accessible pour les habitants du quartier tout en étant suffisamment éloigné des habitations pour éviter les nuisances éventuelles.

Cet équipement pourra alors éventuellement être complété par un espace barbecue et un terrain de boules, aménagements qui avaient été souhaités par les habitants lors de l'enquête menée par le Conseil de Quartier avant l'installation du City Stade.

Le Maire indique qu'il serait utile que le Conseil de Quartier réfléchisse à l'utilisation de la plate-forme qui avait été réalisée pour l'installation du City Stade.

Un membre du Conseil de Quartier souhaite savoir s'il sera possible de retirer le sens interdit de la bretelle de sortie de la rocade pour accéder au site de l'ancien hôpital et à ce secteur du quartier. Cette question sera examinée et la réponse sera donnée lors d'une prochaine réunion du Conseil de Quartier.

Validation du compte-rendu de la dernière réunion

Les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 28 mai 2013. Il est indiqué que les horaires d'ouverture de l'église sont de 11h à 12h (et non de 10h à 11h comme cela avait été indiqué lors de la précédente réunion).

Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Véronique Clémenceau se propose pour tenir ce rôle.

Axes de circulation du quartier

- Le boulevard Oscar Planat : un comptage plus précis des véhicules et sur le tonnage a été effectué. Le retour de cette enquête sera retransmis par le Conseil Général qui paie cette étude et sera communiqué aux habitants du quartier.
- Rue de Pons : un membre du Conseil de Quartier demande s'il existe une interdiction de se garer sur cette rue. L'arrêté ne stipule pas d'interdiction de stationnement. C'est le code de la route qui s'applique dans ce cas.
Les membres du Conseil de Quartier pensent qu'il faudrait essayer de trouver un « compromis » concernant le stationnement entre les riverains qui se garent sur cette rue et la sécurité de la circulation sur cet axe important.

Projets 2013 du Conseil de Quartier

• Aménagement et mise en valeur du square de l'église St Martin :

Mickael Arnaud (Bureau d'études des Services Techniques de la Ville) évoque 3 scénarios envisageables pour le site du square :

- garder le square fermé, comme actuellement ;
- ouvrir la vue sur le square (afin d'éviter les squats) en faisant tomber les pilastres en pierre et une partie des murs entourant le site ; cette proposition devra au préalable être validée par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) ;
- garder les murs et les pilastres, aménager le site en protégeant les sarcophages et ouvrir les portillons.

Les membres du Conseil de Quartier indiquent qu'il s'agit de mener à bien un projet et non pas de garder le site tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire fermé à la population et aux touristes. Ils souhaitent travailler sur la forme de mise en valeur qui sera la mieux adaptée au site.

Il est rappelé que le site sera refermé au public si des problèmes devaient apparaître suite à l'aménagement réalisé. Les Conseillers indiquent que si les murs ont été supprimés il sera difficile de refermer le site au public.

Une discussion s'engage autour de la sécurité du site et des risques de dégradations ; est évoquée la solution de garder le site fermé et de l'aménager pour qu'il soit par exemple visitable dans le cadre du Label ville d'Art et d'Histoire.

À l'issue de cette discussion, le Conseil de Quartier souhaite que ce site soit également un lieu de promenade ouvert aux habitants et entend donc poursuivre ce projet 2013 avec les éléments suivants : les murs seront conservés, les grilles ouvertes, un vitrage ou quelque chose d'équivalent sera réalisé pour les protections des sarcophages et le site sera refermé s'il subit des dégradations.

Animation d'été du quartier St Martin

Des grillades seront en vente sur le site.

Une animation avec DJ pour la soirée est prévue.

Une visite patrimoniale du quartier est organisée par petits groupes, qui partiront de façon échelonnée au cours de la soirée. Il faudra 2 membres du Conseil de Quartier par groupe afin de commenter la visite ; la liste des Conseillers de Quartier qui assureront cette visite est établie.

Des documents, fournis par Vincent Bretagnolle, sont distribués aux membres du Conseil qui assureront ces visites patrimoniales. Une visite préalable, qui sera guidée par Vincent Bretagnolle, est organisée pour les membres du Conseil de Quartier : le jeudi 11 juillet à 18h30. Le parcours proposé par Vincent au départ de l'ancienne cuisine centrale, est validé.

Il y aura aussi une retraite aux flambeaux à partir de 23h00.

Pour la communication sur la fête de quartier, des dépliants seront disponibles pour la distribution par les membres du Conseil de Quartier ; ils seront à récupérer à la Mairie. Des affiches seront aussi imprimées pour annoncer la fête du quartier St Martin.

Point sur l'absentéisme aux réunions du Conseil de Quartier

La Charte permet aujourd'hui au Conseil de Quartier de réagir au sujet des absences non excusées. Lorsqu'un membre est absent plus de 3 fois sans s'être excusé, il peut lui être envoyé un courrier afin de voir s'il est toujours intéressé par son rôle de Conseiller de Quartier.

Si suite à ce courrier la personne ne répond pas, le Conseil de Quartier peut prononcer sa radiation.

Un membre du Conseil de Quartier St Martin n'a pas assisté aux réunions depuis le début de son mandat. Un courrier lui sera envoyé pour lui demander s'il souhaite rester Conseiller de Quartier ou pas.

Informations et questions diverses

- Des membres du Conseil de Quartier constatent qu'une partie des passages piétons situés sur les rues du quartier ont été repeints.
- Les membres du Conseil de Quartier s'interrogent sur des travaux qui se déroulent à l'intersection des rues Gilbert et Weyland.
- Les travaux de la rue de Pons vont débuter et la rue sera fermée 2 jours, les 10 et 11 juillet.
- Les membres du Conseil de Quartier demandent un sapin de Noël pour le quartier (sapin dont ils organiseront la décoration) et souhaitent qu'il soit mis devant le parvis de l'église St Martin.

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu le jeudi 12 septembre à 19 heures.

Membres du Conseil de Quartier présents:

M. Dominique ARRAMY, Mme Bernadette BENAITEAU, M. Patrice BOISSON, M. Philippe CLAUDE, Mme Véronique CLEMENCEAU, M. Christian COATES, Mme Viviane ESCALIER, Mme Marianne GANTIER, Mme Isabelle GRAND-MORCEL, M. Albert GUET, Mme Linda HUSSON, M. Christian LACROIX, Mme Éliane LARGEAU, Mme Michèle LEONARD, M. Didier LOMBARD, Mme Lydie LYS, Mme Évelyne PAGE, Mme Sandrine POMMAY-LAURENT, M. Philippe ROY, Mme Fabienne SURAUD-LHOMME, Mme Jocelyne TESSERON, Mme Katia VALEGEAS

Membre(s) du Conseil de Quartier excusé(s) :

Mme Bernadette DELPECH

Participaient également:

M. Michel GOURINCHAS, Maire de Cognac, Mme Dominique CHARMENSAT, élue référente de quartier
M. Mickael ARNAUD (Bureau d'études – Services Techniques), Mme Nathalie GOURDET (service Agenda 21 - Démocratie Locale)